

Generali et Evinance s'associent pour proposer des solutions d'épargne optimisées par l'intelligence artificielle (IA)

Generali, leader historique de l'assurance-vie en ligne, annonce aujourd'hui un partenariat avec Evinance, fintech innovante spécialisée dans la gestion d'épargne. En combinant l'expertise de Generali et les technologies de pointe d'Evinance, ce partenariat vise à offrir des solutions d'assurance-vie et d'épargne-retraite optimisées par l'intelligence artificielle.

Des solutions d'épargne personnalisées et digitalisées

Grâce à ce partenariat, les clients d'Evinance ont accès à des produits d'épargne entièrement digitalisés⁽¹⁾ : e-Vie (contrat d'assurance-vie) et e-PER Generali (Plan d'Epargne Retraite), respectivement assurés par Generali Vie et Generali Retraite. Bénéficiant d'une expérience digitale intuitive, accessible et sécurisée, les épargnants peuvent gérer facilement leur épargne en ligne, tout en s'appuyant sur l'expertise et la solidité de Generali en matière d'assurance-vie et d'épargne-retraite.

Les épargnants peuvent choisir entre des approches standards ou des options personnalisées, en excluant ou en favorisant certains secteurs, en accord avec leurs convictions personnelles. Cette double approche garantit une flexibilité adaptée à tous les profils d'investisseurs, tout en maintenant une gestion rigoureuse.

La personnalisation optimisée par l'intelligence artificielle

Evinance apporte une innovation majeure dans la gestion des investissements grâce à l'utilisation de l'intelligence artificielle. Les algorithmes avancés d'Evinance analysent des volumes massifs de données financières, permettant ainsi de prendre des décisions d'allocation d'actifs plus précises et réactives.

Grâce à cet outil, Evinance est ainsi capable de mesurer le niveau de risque de chaque client avec une granularité inédite permettant de construire des portefeuilles personnalisés, en phase avec les attentes, la situation et la sensibilité de chacun. Ces portefeuilles sont le fruit d'une combinaison unique entre l'analyse quantitative d'indicateurs financiers, la vision de l'équipe de gestion et un monitoring permanent des points d'entrée sur les marchés, réduisant l'impact de la volatilité tout en optimisant les opportunités.

Corentin Favennec, directeur des Partenariats de Generali Patrimoine : « *Nous sommes ravis de collaborer avec Evinance pour offrir des solutions d'épargne innovantes et personnalisées. Nous sommes convaincus que l'alliance de notre expertise et des technologies avancées d'Evinance permettra de répondre aux nouvelles attentes des épargnants.* »

Maëlle Ngachili, Présidente d'Evinance : « *Chez Evinance, nous croyons qu'une gestion patrimoniale de qualité ne devrait pas être réservée à une élite. Notre ambition est claire : offrir à chacun une stratégie d'investissement sur mesure, alliant rigueur technologique, finesse d'analyse et convictions fortes. Nous sommes fiers de rendre accessible une finance de conviction et de proposer des solutions d'épargne modernes et personnalisées, en partenariat avec Generali.* »

⁽¹⁾ Selon les modalités de la Note/Notice d'information des contrats e-Vie et e-PER Generali.



L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse, dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas.

Le contrat e-Vie de Generali est un contrat d'assurance vie individuel libellé en euros et/ou en unités de compte et/ou en engagements croissance donnant lieu à la constitution d'une provision de diversification, assuré par Generali Vie, entreprise régie par le Code des assurances.

Le contrat e-PER Generali est un contrat d'assurance sur la vie de groupe à adhésion individuelle et facultative, libellé en euros et/ou en unités de compte, assuré par Generali Retraite, Fonds de retraite professionnelle supplémentaire régi par le Code des assurances.

À propos de Generali France

Generali France est aujourd'hui l'un des principaux assureurs et gestionnaire d'actifs de l'Hexagone avec un chiffre d'affaires de 19,2 milliards d'euros en 2024 et propose à ses 8 millions de clients particuliers, professionnels et entreprises, une offre complète de solutions d'assurances (santé, prévoyance, assistance, biens et responsabilité), d'épargne patrimoniale et de gestion d'actifs. Implanté en France depuis 1832, Generali France s'appuie sur le savoir-faire et l'expertise de ses 9 300 collaborateurs, agents généraux et salariés d'agences ainsi que de ses réseaux de courtiers et intermédiaires. Sa vision : être le partenaire de ses clients et de ses distributeurs tout au long de leur vie. Entreprise engagée, Generali France met la durabilité au cœur de sa stratégie avec pour ambition d'être un assureur, un investisseur, un distributeur, un employeur et un citoyen responsable, en particulier au travers de sa fondation The Human Safety Net.

Plus d'informations sur [generali.fr](https://www.generali.fr)

Contact Presse :

Laurie Bonneville – laurie.bonneville@generali.com – Tél. : 03 20 66 32 90

À propos d'Evinance

Fondée en 2023, Evinance est une société innovante dédiée à la gestion d'épargne. Son objectif est de rendre la finance plus accessible et plus humaine, en offrant des solutions d'épargne qui reflètent les valeurs et les convictions des épargnants. En s'appuyant sur des partenariats de confiance et une technologie avancée, Evinance modifie l'approche traditionnelle de l'épargne pour favoriser une inclusivité accrue, une personnalisation plus profonde et un engagement renforcé.

Pour plus d'informations sur Evinance et ses produits d'épargne éthique, veuillez consulter notre site web : www.evinance.fr

Contact presse :

Emilie Guicharrousse – relationpresse@evinance.fr